

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

26^e réunion tenue le 6 octobre 2005 à Québec,
au 150, Boul. René-Lévesque, 16^e étage, Salle Fet G
à compter de 13 h 30

COMPTE RENDU

PRÉSENCES

Pour le réseau des commissions scolaires

- M. Clément Bernier, directeur général, Commission scolaire des Monts-et-Marées
- M^{me} Viviane Croubalian, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP
- M. Yvon Gagnon, coordonnateur au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire De La Jonquière
- M. Wayne Goldthorp, directeur général adjoint, Commission scolaire New Frontiers
- M. Robert Goyer, consultant à la Fédération des commissions scolaires du Québec
- M. Bernard Laflamme, directeur du Pavillon Technique, Commission scolaire de la Capitale
- M. Michel Laurendeau, directeur du CFP de la Pointe-du-Lac, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- M^{me} Francine Lebeau, directrice générale adjointe, Commission scolaire des Samares
- M. Jean-Claude Lecompte, directeur de l'éducation des adultes et de la FP, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- M. Robert Pleau, conseiller, Fédération des commissions scolaires du Québec
- M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière

Pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- M. André Blanchet, directeur de la planification et du développement, Formation professionnelle et technique et formation continue
- M. Serge Côté, directeur général des programmes et du développement, Formation professionnelle et technique et formation continue
- M. Luc Desgagnés, directeur de la gestion des ressources, Formation professionnelle et technique et formation continue
- M^{me} Barbara Goode, Secrétariat aux services à la communauté anglophone
- M. Alain Veilleux, direction générale des régions, MEELS
- M. Jean-Noël Vigneault, directeur de la formation continue et du soutien, Formation professionnelle et technique et formation continue

ABSENCES

- M. Robert Dépatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue
- M. Carl Filiatreault, directeur des programmes – Québec, Formation professionnelle et technique et formation continue
- M. Robert Mills, directeur général adjoint, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M. Marcien Proulx, directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu
- M^{me} Nicole Tremblay, directrice des programmes – Montréal, Formation professionnelle et technique et formation continue

SECRÉTAIRE

- Denis Royer, Direction de la planification et du développement, Formation professionnelle et technique et formation continue

PERSONNES INVITÉES

- M. Louis Bernier, responsable de l'expérimentation des AEP, Formation professionnelle et technique et formation continue
- M^{me} Marielle Gingras, responsable de secteur, Direction des programmes Montréal, Formation professionnelle et technique et formation continue
- M. Jean Turgeon, Direction générale de la planification et du développement, Formation professionnelle et technique et formation continue

OUVERTURE DE LA RÉUNION

En l'absence de M. Robert Dépatie, l'assemblée est présidée par M. Serge Côté.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

- Diplôme d'études professionnelles CMI-Métallurgie ;
- Prêts et Bourses pour les attestations d'études professionnelles (AEP) ;
- Crédit d'impôt remboursable pour la formation (CIRF) ;
- Stratégie de qualification de la main-d'oeuvre.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2005

Le compte rendu de la réunion du 26 mai est adopté sans modification. Toutefois, M. Yvon Gagnon fait remarquer que la date de rencontre du Comité mixte FP du 25 mai 2006 entre en conflit avec la réunion du sous-comité des programmes de formation. M. Denis Royer procédera aux ajustements nécessaires.

3. SUITES AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2005

3.1. Reconnaissance des acquis et financement de la formation manquante

M. André Blanchet présente le document intitulé *Procédure pour la déclaration des clientèles. Reconnaissance des acquis et des compétences 2005-2006*. Il précise que ce document en est un de consultation visant à faire le point sur deux aspects principaux :

- Les montants alloués pour les activités d'accueil, d'analyse et d'entrevue ;
- Les dispositions réglementaires visant le financement de la formation manquante.

À une interrogation de M. Raynald Thibeault à l'effet de la possibilité d'apporter des ajustements à la procédure suite à l'expérimentation, M. Blanchet répond qu'il s'agit d'une interprétation honnête de la situation qui prévaut à l'heure actuelle. Les participants conviennent donc de s'appuyer sur la proposition et de la revoir si nécessaire dans le cadre du Comité mixte.

3.2. Implantation des programmes FP

M. Luc Desgagnés, de la Direction de la gestion des ressources, informe le Comité que la liste a été distribuée aux membres du Comité mixte en mai dernier

3.3. Plan d'action sur l'éducation des adultes

Le document intitulé *Tableau de bord de la mise en œuvre des mesures du Plan d'action*, du Comité national de suivi de l'implantation de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, est déposé. Les membres du Comité s'interrogent toutefois sur la date de mise à jour du document, soit novembre 2004. Des informations complémentaires seront fournies à la prochaine réunion du Comité.

SUIVI

3.4. Les sommes prévues au budget fédéral en ce qui a trait au soutien à l'apprentissage

M. Raynald Thibeault demande où en est rendu le dossier concernant les sommes prévues au budget fédéral. M. Serge Côté répond que les discussions avec le gouvernement ne sont pas terminées et que, conséquemment, aucune décision n'a été prise. Des échanges sont prévus au cours des prochaines semaines, notamment à la suite de la rencontre entre les ministres de l'éducation provinciaux et le gouvernement fédéral. À cet effet, un suivi sera effectué au cours des prochaines semaines et si des informations sont disponibles, elles seront communiquées au Comité mixte à la prochaine réunion.

SUIVI

3.5. Planification stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

En l'absence de M. Dépatie, ce point est remis à la prochaine rencontre du Comité mixte.

SUIVI

4. PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX SOUS-COMITÉS

M. Raynald Thibeault justifie le présent point par la préoccupation du réseau quant à la façon selon laquelle les personnes-ressources sont déterminées pour chacun des sous-comités tels qu'ils sont existants ou en voie de l'être. En ce sens, il exprime le souhait que les propositions de création de sous-comités transigent par le Comité mixte, car les associations ne se sentent pas toujours informées. M. Serge Côté prend note de cette requête, mais rassure les membres du Comité que l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a toujours visé la plus grande transparence quant à la mise en place de sous-comités dont le mandat relèverait de près ou de loin du Comité mixte.

5. RAPPORT DES SOUS-COMITÉS

5.1. Sous-comité sur les formations de courte durée

M. Robert Goyer dépose un document qui fait état des programmes AEP dispensés ou planifiés par les commissions scolaires. Ainsi, le bilan consolidé présente les données suivantes pour la période s'étendant d'octobre 2003 à juillet 2005 :

Nombres de cohortes	9
Commissions scolaires impliquées	8
Nombres d'élèves inscrits	119
Attestations émises	82 (69 %)
Relevés de compétences émis	88 (74 %)
Financement d'Emploi-Québec	9 (100 %)
Évaluation de la qualité de la formation	7 (78 %)
Relance	6 (67 %)
Utilisation d'un atelier existant	7 (78 %)
Financement d'un atelier par la commission scolaire	2 (18 %)

Par la suite, M. Louis Bernier présente le *Bilan d'implantation de l'AEP*. De façon générale, les programmes sont qualifiants et transférables et ils répondent à des besoins de main-d'œuvre. En outre, le financement accordé est suffisant pour permettre le développement de telles formations.

5.2. Sous-comité sur la promotion et la valorisation de la FPT

M. Jean-Noël Vigneault présente le compte rendu des travaux du sous-comité. Les travaux ont porté essentiellement sur les programmes qui, malgré la promotion dont ils ont fait l'objet, sont quand même en pénurie d'inscriptions. Des commentaires et des propositions de stratégies spécifiques sont avancées pour chacun de ces programmes et un suivi sera effectué avec les responsables de secteur et avec d'autres intervenants afin d'amorcer les travaux. Il ajoute que les programmes ont été identifiés suite à l'analyse effectuée par M. Alain Rousseau de la Direction générale des programmes et du développement, et ce, à partir des données d'Emploi-Québec. Il précise que pour les programmes en baisse, la stratégie visant à resserrer le maillage avec Emploi-Québec, les comités sectoriels et les responsables de programme se poursuit.

5.3. Sous-comité sur l'évaluation des apprentissages

M. André Blanchet informe les membres que beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés à l'élaboration du document intitulé *Cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation*. Par ailleurs, la Direction de la planification et du développement est engagée dans sa diffusion par l'entremise de sessions de formation dans les milieux scolaires.

5.4. Sous-comité sur les plans de réussite

En suivi à la dernière réunion du Comité, le rapport final du sous-comité est déposé. M. Serge Côté demande aux membres s'il est nécessaire de maintenir le sous-comité et d'entreprendre une autre opération. M. Jean-Claude Lecompte répond qu'il relève du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'informer le Comité au sujet des

programmes qui sont caractérisés par des taux de réussite plus bas . Si tel est le cas, le sous-comité pourra se réunir afin d'en traiter.

5.4. Sous-comité sur l'articulation des programmes et la continuité de formation

Les travaux de ce sous-comité sont toujours suspendus pour l'instant.

6. AGENTS DE LIAISON TRÉAQFP

M^{me} Louise Dionne présente ce point en soulignant d'entrée de jeu l'importance d'assurer la participation des agents de liaison quant au processus de développement des programmes d'études et à la veille sectorielle. Par ailleurs, considérant les nombreux départs à la retraite et les mouvements de personnel, tant dans les commissions scolaires qu'au Ministère, il apparaissait nécessaire d'organiser une rencontre qui regrouperait l'ensemble des agents de liaison et leurs vis-à-vis ministériels.

Par la suite, M. Jean Turgeon explique en détail les différentes sections du document intitulé *Agentes et agents de liaison des commissions scolaires auprès des responsables de la formation professionnelle de la DGPD*. Il conclut son exposé en informant le Comité qu'un petit bulletin sera produit afin d'informer les personnes concernées de l'évolution des travaux et des changements qui pourraient survenir.

M. Serge Côté précise que cette démarche s'inscrit dans une perspective de spécialistes de programme préoccupés par la pédagogie et le développement de contenus, se distinguant ainsi d'une approche visant la mise en œuvre des programmes. M. Yvon Gagnon ajoute que le fait de regrouper tous les agents de liaison et les responsables du MELS permet de mieux rétroagir lorsqu'un besoin ponctuel se fait sentir. À ce sujet, M. Alain Veilleux souhaite que les responsables des directions régionales du MELS soient mis à contribution. M. Côté abonde dans le même sens et il tient à rassurer les membres du Comité que les agents de liaison et les responsables régionaux ont un rôle crucial à jouer dans la veille sectorielle, compte tenu du fait que l'ensemble des programmes de formation professionnelle a fait l'objet d'une révision selon l'approche par compétences. Il ajoute que certains comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) peuvent être mobilisés de façon plus particulière, mais que leur rôle se limite à la veille. Dans un autre ordre d'idées, M. Bernard Laflamme s'inquiète du nombre élevé de normes professionnelles que les CSMO ont élaborées. M. Côté est conscient de cette situation et il souhaite que des arrimages soient effectués avec le régime d'apprentissage en ce qui a trait aux analyses de situation de travail et aux référentiels d'évaluation, notamment en ce qui a trait à la définition de compétences communes.

7. CAMPAGNE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE LA FPT

M. Jean-Noël Vigneault explique en détail les différents éléments de la campagne publicitaire sur la valorisation des métiers 2005-2006, *Tu as tout pour réussir*. La campagne poursuit essentiellement les mêmes objectifs que les campagnes précédentes et s'adresse au même public cible. Elle tient mieux compte de réalité des jeunes en ciblant les créneaux qui les rejoignent et en axant son message sur la promotion et la valorisation des métiers plutôt que de la formation professionnelle et technique.

M. Alain Veilleux approuve la nouvelle approche, mais ajoute dans le même souffle qu'il aurait été intéressant de s'adresser également aux parents. M. Michel Laurendeau souhaite pour sa part que l'on interpelle davantage les intervenants du milieu scolaire, en particulier les conseillers d'orientation et le personnel enseignant. Cette avenue est d'autant plus importante, compte tenu des modifications qui ont été apportées au régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

8. CHEVAUCHEMENT ENTRE LES DEP ET LES AEC

Les représentants des commissions scolaires se disent heureux que le MELS ait procédé à une analyse des chevauchements entre certaines AEC avec des DEP, mais ajoutent dans le même souffle qu'ils sont déçus des conclusions du document intitulé, *Chevauchement de certaines AEC avec des DEP. Analyse et commentaires*. Ils auraient souhaité que le document propose de véritables pistes d'action qui auraient permis de limiter les chevauchements. En ce sens, ils informent les représentants du MELS qu'ils précéderont à une étude plus approfondie du document et que des commentaires seront produits lors du prochain Comité mixte en décembre prochain. M. André Blanchet suggère de poursuivre également la réflexion au sous-comité sur l'articulation des programmes et continuité de formation.

9. RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE DOSSIER DU SECTEUR AGRICOLE

M^{me} Murielle Gingras fait état de l'avancement des travaux concernant la Table de concertation en agriculture. En s'appuyant sur un document de présentation qu'elle dépose au Comité, elle rappelle dans un premier temps les travaux déjà réalisés et les éléments qui ont fait l'objet d'une présentation au Comité mixte en mars dernier. Dans un deuxième temps, elle fait le bilan de la démarche en date du 6 octobre 2006.

M^{me} Francine Lebeau demande si le Comité mixte sera consulté quant au plan d'actions concertées. M. Serge Côté s'interroge sur la pertinence d'une telle démarche et précise que les orientations mises de l'avant seront soumises à une large consultation. Il ajoute que ce modèle nouveau pourrait être appliqué à d'autres secteurs, notamment le secteur *Foresterie*. M. Raynald Thibeault clôt ce point en précisant que le Comité suivra le dossier et pourra demander à être consulté en temps opportun.

10. POINTS D'INFORMATION

10.1. Le CLESEC

M. Serge Côté informe les membres du Comité que la réunion du CLESEC prévue en octobre est reportée en décembre. À cette occasion, les dossiers portant sur les projets pilotes et sur le plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique devraient, entre autres, être abordés.

10.2. **État d'avancement des travaux sur le rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique**

M. Côté rappelle que le projet de plan de rapprochement comporte trois aspects : l'articulation des programmes de formation professionnelle et de formation technique, les collaborations entre les commissions scolaires et les collèges et l'organisation de l'offre de formation professionnelle et technique. Ce projet de plan a fait l'objet d'échanges avec le ministre et les conclusions du rapport Gervais, prévu pour la fin octobre, devraient apporter un éclairage additionnel sur la question de la régionalisation.

11. **DIVERS**

11.1. **CMI-Métallurgie**

M. Robert Goyer informe les membres du comité qu'au cours des prochaines années, le secteur de l'industrie de la métallurgie sera caractérisé par une forte demande sur le plan du renouvellement de la main-d'œuvre. À cet effet, cinq commissions scolaires, qui offrent le programme CMI, sont particulièrement interpellées afin d'étudier la possibilité d'utiliser le programme pour répondre aux besoins de formation. L'analyse du programme confirme sa pertinence, d'autant plus que les industries sont intéressées à recruter les diplômés.

M. Serge Côté répond que la Direction générale des programmes et du développement est intéressée à étudier cette avenue en collaboration avec le comité sectoriel. Il ajoute qu'un responsable travaillera sur une proposition de programme qui pourrait faire l'objet d'un dépôt à l'automne 2006. Il faudrait cependant conserver à l'esprit que cette modification pourrait avoir des incidences financières et réglementaires importantes.

11.2. **Prêts et bourses pour les AEP**

M. Robert Goyer rappelle que dans le guide de gestion du projet expérimental de développement et de mise en oeuvre de programmes de formation de courte durée menant à l'attestation d'études professionnelles, il est établi que les services d'aide financière aux études du MELS ne s'appliquent pas. Par ailleurs, on estime que les programmes AEP développés par les commissions scolaires pourraient intéresser des personnes qui ne répondent cependant pas aux critères d'Emploi-Québec. Par conséquent, certains achats de cours sont annulés parce qu'Emploi-Québec n'a pu recruter un nombre suffisant d'élèves alors que ces mêmes élèves auraient pu payer leurs droits de scolarité à l'aide d'un prêt du MELS. Considérant ce qui précède, les représentants du réseau demandent de vérifier si les AEP sont reconnues par le MELS pour l'obtention de prêts et de bourses. Si tel n'était pas le cas, ils demandent ce qu'il faudrait faire pour qu'elles soient reconnues.

M. Côté répond que le dossier sera étudié, mais il tient à préciser que pour qu'un programme soit reconnu aux fins de l'accessibilité à l'aide financière, il doit faire partie du régime pédagogique.

SUIVI**11.3. Crédit d'impôt remboursable à la formation**

M. Jean-Noël Vigneault informe le Comité que des travaux sont en cours au Ministère afin d'analyser les répercussions possibles de l'abolition du crédit d'impôt, notamment en ce qui a trait aux voies d'insertion à la formation générale des jeunes.

SUIVI**11.4. Stratégie de qualification**

M^{me} Louise Dionne demande des informations au sujet de la Stratégie de qualification de la main-d'œuvre. M. Serge Côté répond que le gouvernement a déjà informé la population par l'entremise de son *Plan gouvernemental pour l'emploi* où il avait proposé une stratégie large s'inscrivant dans les chantiers du développement économique et de la santé, mais aussi dans celui du bilan sur la Loi 90. L'échéancier prévu des travaux devrait se situer en juin 2006.

SUIVI**FIN DE LA RENCONTRE**

M. Côté remercie tous les membres du Comité mixte pour leur participation. La rencontre est levée à 17 h.

Denis Royer
Secrétaire du Comité mixte sur la formation professionnelle
6 octobre 2005